

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	7_AUBERVILLIERS_75018	Numéro	75118_006_04
Adresse du site	7, avenue de la porte d'Aubervilliers	Hauteur	R + 7 (22,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	28/04/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 18e	27/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 140° et 250°.		
Distance des ouvrants	Accès terrasse à 7 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 40° < 1V/m ; 140° < 3V/m ; 250° < 3V/m 5G : 40° < 1V/m ; 140° < 3V/m ; 250° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,05 m pour les antennes à faisceau fixe 26,10 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte blanc crème type RAL 9001, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

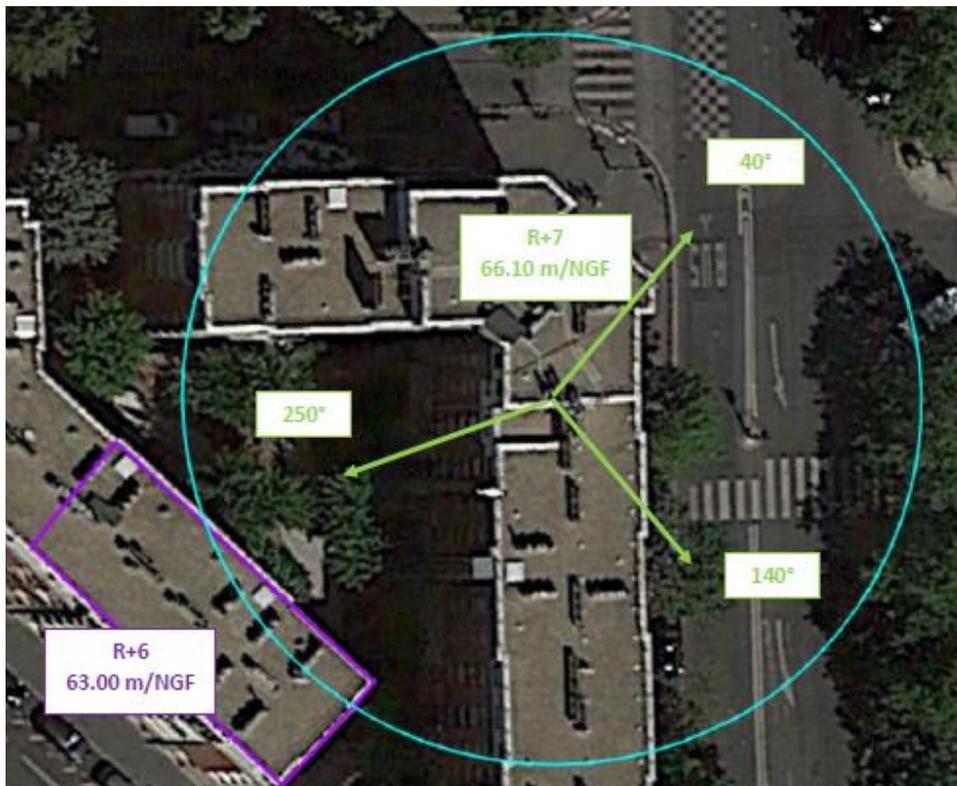
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Charles Hermite	2 rue Charles Hermite 75018 Paris	R + 3	NON	32 M	< 1 V/m soit 0.28 %
Ecole élémentaire Charles Hermite	4 rue Charles Hermite 75018 Paris	R+4	NON	65 M	< 1 V/m soit 2,5 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Charles Hermite	2 rue Charles Hermite 75018 Paris	R + 3	NON	32 M	< 1 V/m soit 0.16 %
Ecole élémentaire Charles Hermite	4 rue Charles Hermite 75018 Paris	R+4	NON	65 M	< 1V/m soit 1.15 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 40°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



	Azimut 40°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	7.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :



Aucun changement visuel

Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 140°



Azimut 250°

